



# ASSISES DU LOGEMENT & DU TRAVAIL SOCIAL

Une initiative du Syndicat des Locataires avec le soutien du Stics asbl et du CPAS d'Anderlecht

## 1. POURQUOI LES ASSISES ?

Les Assises du Logement et du Travail social sont le fruit de cinq ateliers préparatoires réalisés depuis fin 2023 avec des acteur.rices sociaux.ales de terrain.

Un processus de réflexion animé par le Stics asbl a permis de jeter un regard critique sur les difficultés d'accès au logement et sur les problèmes sociaux qui entourent cette problématique. **Plusieurs débats participatifs ont permis de dégager des recommandations en matière d'amélioration des politiques publiques permettant l'accès au logement et son encadrement par un accompagnement social de qualité.**

Le logement est un aspect décisif de la qualité de vie des citoyen.nes, en particulier des personnes les plus pauvres. Il est un élément de stabilité, qui peut alimenter un cercle vertueux de progrès ou vicieux de précarité. À Bruxelles, l'évolution du secteur immobilier entraîne une augmentation constante du coût de ce logement et devient très problématique pour une partie de la population. Bon nombre de travailleur.euses sociaux.ales, acteur.rices public.ques et associatif.ves constatent cette évolution.

À l'occasion des élections régionales, **les Assises du Logement et du Travail social veulent attirer l'attention des candidat.es sur des constats,**

## questions et propositions issues du terrain concernant le travail social dans le cadre de la problématique du logement.

Une **note de synthèse des recommandations** élaborée grâce aux ateliers préparatoires et qui sera soumise aux candidat.es vous sera communiquée lors de votre inscription.

Les candidat.es et mandataires issu.es de différents groupes politiques seront invité.es à un panel en après-midi pour réagir aux recommandations.

Impact visé :

- Mise à l'agenda politique de certains sujets
- Engagement de candidat.es sur certaines propositions.

## 2. PROGRAMME

- 9h00 Accueil
- 9h15 Introduction par le Stics et le Syndicat des locataires
- 9h30 Interventions :
  - **Me Isabelle de Viron**, avocate du Barreau de Bruxelles, médiatrice familiale
  - **Me Véronique van der Plancke**, avocate, Maître de conférences à l'ULB et collaboratrice scientifique au sein de l'Institut pour la recherche interdisciplinaire en sciences juridiques, SSH-JURI, UCL
  - **Dr Nicolas Bernard**, Docteur en droit et licencié en philosophie, professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis
  - **Me Melvin Ouedraogo**, avocat du Barreau de Bruxelles
  - **M. Yves Lemmens**, Directeur général de la SLRB
  - **Mme Camille Roekaerts**, Assistante sociale au CPAS d'Anderlecht
  - Intervenant.es du monde associatif
    - **M. Jean Flinker** (Association de défense des allocataires sociaux.ales)
- 11h30 Débat avec la salle
- 12h15 Espace dinatoire sandwiches
- 13h30 Intervention
  - **M. Mustapha Akouz**, Président du CPAS d'Anderlecht
- 14h00 Panel de représentant.es issu.es de différents groupes politiques - réponses aux recommandations de la part des mandataires et candidat.es

- 15h30 Intervention de Mme **Nawal Ben Hamou**, Secrétaire d'Etat au Logement et à l'Egalité des chances, Ministre de la Cohésion sociale et du Sport
- 16h00 Verre de l'amitié.

### 3. DATE ET LIEU

**Rendez-vous le 18 avril 2024 à partir de 9h00 au Cinema Le Nova** , Rue d'Arenberg 3, 1000 Bruxelles <https://www.nova-cinema.org/>

### 4. POUR S'INSCRIRE

La participation aux ateliers est **gratuite**. Les inscriptions sont limitées aux premier.ères inscrit.es. Il est donc nécessaire de s'inscrire rapidement via le lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/r/P2VBBD2>

Votre inscription sera validée par l'envoi d'un courriel de confirmation et la réception d'une invitation.

L'accès aux ateliers sera essentiellement donné aux participant.es muni.es d'une invitation.

Toute information complémentaire sur cette initiative peut être obtenue auprès :

- Syndicat des Locataires, **José GARCIA, Secrétaire général, 02/522 98 69**, du lundi au vendredi de 14H à 17H
- Stics asbl, **Eric LUNA, Administrateur délégué, 02/414 23 04**, du lundi au vendredi de 14H à 17H

Au plaisir de vous rencontrer !

Avec le soutien de :

